

Formules d'adresse dans les discours d'investiture des Présidents de la 5ème République française (1958-2012)

الأستاذ : ناجي خطاب

قسم الآداب و اللغات الأجنبية

كلية الآداب و اللغات الأجنبية

جامعة باتنة- (الجزائر)

Résumé:

Cet article propose une analyse du discours politique français à travers son genre officiel : le discours d'investiture. Elle a été menée sur l'une des figures discursives particulières : le discours d'investiture des présidents de la 5ème République française (1958-2012). Deux logiciels lexicométriques ont été mis en œuvre (Iramuteq et Lexico 3) et ce pour révéler la manière dont est impliqué le public par l'énonciateur politique d'une part, et de l'autre part, ont été explicitées certaines valeurs socioculturelles transmises par l'homme politique spécifiquement à travers ses choix lexicaux dans les formules d'adresse.

Mots clés : discours politique, dynamiques discursives, lexicométrie, énonciation.

ملخص:

يعرض هذا المقال تحليلاً للخطاب السياسي الفرنسي من خلال نوعه الرسمي: الخطاب الافتتاحي. هي مجرد قراءة تحليلية لأحد الصور الخطابية وهو الخطاب الافتتاحي لرؤساء الجمهورية الخامسة الفرنسية (1958-2012). لقد تم توظيف برنامجين للقياس اللفظي (إيراميتاك و ليكسيكو 3) لغرض الكشف عن طرق إدراج و تسمية الجمهور في الخطاب من طرف الرجل السياسي. هذا من جهة. و من جهة أخرى، حاولنا الكشف عن بعض القيم الاجتماعية والثقافية المرسلة من طرف الرجل السياسي خاصة من خلال اختيار الألفاظ و الكلمات في عبارات المخاطبة.

Introduction

Nous sommes parti, dans cet article, de l'une des formes d'une pratique langagière relevant de la communication politique : le discours politique présidentiel d'investiture. Ce travail se résume en une brève lecture linguistique du point de vue de l'analyse du discours et de la lexicométrie de l'intégralité des formules d'adresse attestées dans ce genre discursif particulier. Ne serait-ce, alors, qu'un essai réflexif prenant comme corpus les discours d'investiture des présidents de la République française ayant gouverné depuis 1958, c'est-à-dire du Général De Gaulle jusqu'au président actuel François Hollande.

Cela dit, un objectif triple paraît à l'horizon de cet article. D'abord, nous essaierons de mettre en lumière les différentes formules d'adresse utilisées par l'énonciateur politique dans ses discours, par lesquelles ce dernier tente de faire appel à son public et de l'impliquer dans les discours en question. Puis, à travers une minutieuse analyse lexicométrique comparative, sera mis en exergue le positionnement énonciatif des présidents sur la base des choix des termes désignant leurs destinataires. Enfin, nous tenterons de mettre le doigt sur quelques valeurs socioculturelles transmises par les chefs d'Etat français en analysant énonciativement certains choix lexicaux au niveau des expressions d'adresse adoptées.

1. Problématique et hypothèses

Notre dimension d'interrogation est double. D'une part, nous nous sommes interrogé sur la (les) manière (s) dont est impliqué le public interlocuteur par l'énonciateur politique dans une scène a fortiori particulière. En d'autres termes, comment le positionnement des Présidents de la République française peut-il être linguistiquement qualifié à travers une analyse lexicale approfondie de leurs formules d'adresse dans les discours officiels d'investiture ? D'autre part, nous nous interrogerons sur les valeurs socioculturelles que ces hommes politiques ont transmises à travers leurs discours et, très particulièrement, à travers certains choix lexicaux dans les formules d'adresse sous-tendant des dynamiques discursives qui s'y sont manifestées.

Pour ce faire, nous avons émis comme hypothèses les deux points suivants :

Le choix de la structure (la structuration) des formules d'adresse est particulièrement lié à une détermination préalable du statut et des valeurs socioculturelles de l'interlocuteur.

L'expression d'une formule d'adresse ainsi que les dynamiques et stratégies discursives qui s'y manifestent sont conçues de façon que soit préétablie l'intention de l'énonciateur politique lui-même vis-à-vis de son public, du moins d'un point de vue lexico-sémantique.

2. Du discours à l'analyse du discours : re-clarifications définitionnelles

Comme notre travail se situe essentiellement dans le champ de l'analyse du discours, nous avons estimé nécessaire de jeter, au premier abord, un coup d'œil sur l'historique, particulièrement épistémique, de cette discipline. Si les acceptions données à ce champ d'étude sont autant diverses que variées, son objet fondamental est resté, pour longtemps, identique : le discours.

« On sait que le discours a toujours été pour les linguistes un objet problématique. Situé à la fois hors du champ de cette discipline (car excédant les limites de la phrase) et à l'intérieur (les données sur lesquelles travaille le linguiste se présentant nécessairement sous la forme d'énoncés produits en situations, ou supposés pouvoir ou ne pas pouvoir l'être), le discours demeure un lieu conflictuel au sein des études sur le langage. Sa légitimité en tant qu'objet d'une analyse linguistique reste, pour une large part, à établir » (Charolles et alii., 1990 : 7).

Le discours et son analyse sont donc associés à des disciplines annexes qui traitent de leurs divers contenus et formes, d'où un recours à une pluridisciplinarité s'imposerait. Il ne va pas s'agir, dans ce point, de dresser un panorama historique de la discipline en question, mais il sera beaucoup plus question de mettre l'accent sur le discours en tant que terme polysémique. Considéré comme objet subissant surtout une évolution définitionnelle fort remarquable après l'avènement et l'émergence des sciences du langage (dans les années 60 du 20ème siècle), le discours ne pourrait être appréhendé que difficilement. Ces dernières années, nous avons toutefois constaté que l'ouverture des travaux de chercheurs – essentiellement les

spécialistes de linguistique et de littérature – sur de nouveaux champs d'investigations scientifiques a permis une diversité acceptionnelle du terme. De ce fait, l'acception du terme « discours » chez l'analyste du discours scientifique ne devrait pas, à titre d'exemple, être la même que chez l'analyste des conversations télévisées ou interactions dans les émissions radiophoniques, ou encore chez le spécialiste du discours gastronomique repéré dans les affiches urbaines ! On remarque que l'objet de départ est quelque part identique sans pour autant que la visée et les enjeux de son analyse ne le soient.

En effet, le discours s'approprie une définition précise une fois sa nature, son genre, ses producteurs et son contexte sont a priori déterminés. Avant même de mettre en lumière les objets de l'analyse du discours, nous voudrions (re)voir l'objet même de « discours » ainsi que son statut – conceptuel au moins – dans la sphère des sciences du langage. Quels que soient son type, les buts qu'on lui assigne, la méthode selon laquelle on le traite et/ou l'origine à laquelle il s'attache, le discours est en évolution définitionnelle sempiternelle.

En nous référant à Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau, le discours pourrait se définir par termes d'opposition à la langue ; cette dernière est « définie comme système partagé par les mêmes membres d'une communauté linguistique » (Maingueneau, 2002 : 186), au moment où « [le discours] peut être envisagé comme un usage restreint de ce système » (Delmas, 2010 : 37). Il en résulte que ces deux dernières définitions n'entretiennent pas un rapport d'opposition langue-discours, mais il s'agit beaucoup plus d'une relation de complémentarité.

Le DAD1 surenchérit en citant que cette notion (discours) « permet de désigner tout un ensemble d'énoncés socio-culturellement circonscrit que l'on peut rapporter à une identité énonciative : le discours communiste, l'ensemble des discours tenus par une administration, les discours relevant d'une science donnée, le discours des patrons, des paysans, etc. » (Maingueneau, 2002 : 271). Par la suite, les travaux de Michel Pêcheux, estimés d'ailleurs comme suite de la pensée de Michel Foucault, ont pleinement orienté l'acception de la notion de discours vers un positionnement d'ordre idéologique², et l'ont donc inscrite dans des souches à soubassements théoriques essentiellement socioculturels.

Il en ressort que ces définitions situent « le discours » dans un cadre autant large que pluridisciplinaire, d'où une unique définition du terme nous paraît impossible. A ce niveau, nous remarquons qu'un point commun pourrait rapprocher les unes des autres : les conditions de production (ou contexte discursif). Les cadres spatiotemporel et socioculturel (idéologique) vont illustrer le produit « brut » (texte écrit ou oral) pour bâtir l'édifice « discours ».

Si l'on veut bien cerner les origines de l'analyse du discours, il nous sera utile de signaler qu'il est difficile de le faire. Etant une discipline qui n'est pas née par le biais d'une occasion particulière ou par un fait occasionnel marquant l'histoire des sciences linguistiques et littéraires, elle se veut d'abord une conséquence de maints travaux et essais réflexifs sur la langue et sur le langage. On peut même dire qu'au moment où se sont contrastées les écoles et les approches dans les années 60 du 20ème siècle, on a assisté à la naissance d'une discipline qui a élargi et élargit encore les dimensions de son objet d'étude : du texte en tant qu'entité minimale de vision vers le discours, un cadre plus supérieur. Dans cette optique, certains chercheurs, entre autres Geneviève Provost-Chauveau, estiment que les origines de l'analyse du discours remontent essentiellement au structuralisme, courant effervescent dans les années 1910-1920, pendant lesquelles l'on avait recours, et ce pour la première fois, à l'intégration de nouvelles conceptions des démarches et d'outils de la discipline en question (AD) sans pour autant l'appeler ainsi.

« [C'est] la possibilité d'intégrer une théorie du discours : ceci est la conséquence de la distinction théorique entre langue et parole³. Cette dernière n'étant que la réalisation concrète, actualisée et purement individuelle dans la langue qui est conçue comme un système de règles abstraites, comme à l'ensemble des locuteurs et permettant tout acte de parole » (Provost-Chauveau, 1971 : 7)

Il est à signaler dans ce travail que le terme discours a été pris intrinsèquement dans son sens restreint et sans tenir compte des conditions de réalisation (énonciation). En effet, notre étude a été menée sur le discours politique d'investiture du 5ème Régime républicain français dont nous allons présenter, dans le point suivant, un bref traitement linguistique des formules d'adresse.

3. Traitement linguistique des formules d'adresse dans le

discours d'investiture français (1958-2012) : parcours et particularités discursifs.

Avant que nous passions à analyser les discours d'investiture français sous la 5ème République (1958-2012), nous avons estimé important, voire nécessaire d'émettre synthétiquement, au premier abord, un panorama historique ainsi qu'une lecture de la (les) nature (s) linguistique (s) des discours présidentiels sous cette ère. S'il y a une conclusion qui mérite d'être signalée ici, c'est bien celle émise par Damon Mayaffre : « Depuis 1958, le discours présidentiel a changé de nature linguistique en changeant de fonction politique » (Mayaffre, 2012 : 195). Selon l'auteur, et après de profondes analyses établies des discours présidentiels, ce changement touchant les écrits présidentiels a été constaté sur le plan lexical d'abord (le lexique des Présidents) puis sur le plan morphosyntaxique (la structure des énoncés). Ceci régirait évidemment des changements sur le plan sémantique :

« Le changement linguistique constaté concernait, au-delà d'un lexique nécessairement évolutif au gré des conjonctures, la composition linguistique fondamentale des discours : d'abord d'essence nominale dans les décennies 1950, 1960 et 1970, sous De Gaulle, Pompidou et Giscard, le discours est devenu d'essence verbale à partir des années 1980 et jusqu'aux années 2000 sous les quatre mandats de Mitterrand et de Chirac » (Mayaffre, 2012 : 195)

Cette évolution qu'ont connue les textes des Chefs de l'Etat français a entraîné une certaine rivalité entre Pensée et Action, Dit et Dire, Etat et Procès : « le gonflement du cadre énonciatif dans le discours : « moi, le Président », se fait automatiquement – puisqu'on est dans un espace discursif limité – au détriment de l'énoncé lui-même. Le dire prend ainsi le pas sur le dit. Le modus le pas sur le dictum. Le rhème sur le thème » (Mayaffre, 2012 : 197)

3.1Présentation du corpus de l'étude :

Notre corpus est constitué des neuf (9) discours d'investiture des sept (7) Présidents de la 5ème République française⁴ : M. De Gaulle, M. Pompidou, M. Giscard, M. Mitterrand, M. Chirac, M. Sarkozy et le Président actuel M. Hollande. Ils sont classés chronologiquement comme suit :

- Le discours de Charles de Gaulle, prononcé en 1959.
- Le discours de Georges Pompidou, prononcé en 1969.

- Le discours de Valéry Giscard d'Estaing, prononcé en 1974.
- Le discours de François Mitterrand, prononcé en 1981 (1ier mandat)
- Le discours de François Mitterrand, prononcé en 1988 (2ème mandat)
- Le discours de Jacques Chirac, prononcé en 1995 (1ier mandat)
- Le discours de Jacques Chirac, prononcé en 2002 (2ème mandat)
- Le discours de Nicolas Sarkozy, prononcé en 2007.
- Le discours de François Hollande, prononcé en 2012.

Ces discours ont été tous prononcés directement après l'installation officielle des Présidents, dont la thématique générale est de s'adresser au public à l'occasion de la prise officielle de la fonction suprême dans l'Etat.

3.2Présentation des outils de l'analyse : les deux logiciels

Iramuteq et Lexico 3 :

Logiciel 1 : Iramuteq

Les principes de base de ce premier logiciel se résument essentiellement dans la citation suivante :

« Iramuteq est un logiciel d'analyse de textes et de tableaux de données. Il s'appuie sur le logiciel de statistique R (<http://www.r-project.org>) et sur le langage python (<http://www.python.org>). Iramuteq propose un ensemble de traitements et d'outils pour l'aide à la description et à l'analyse de corpus textuels et de matrices de type individus/caractères »5.

Avant de pouvoir visualiser les résultats ci-dessous, nous avons d'abord préparé nos textes à introduire dans la base du logiciel. Il a fallu que notre corpus ait une forme particulière (spécifiquement technique) pour atteindre ces lectures, d'où le texte introduit devait être un fichier sous format .TXT.

Résultats et lectures d'après le logiciel Iramuteq :

Cas 1 : le discours de Charles de Gaulle, prononcé en 1959 :

Une capture d'écran représentant l'interface du logiciel Iramuteq a été donnée comme suit :

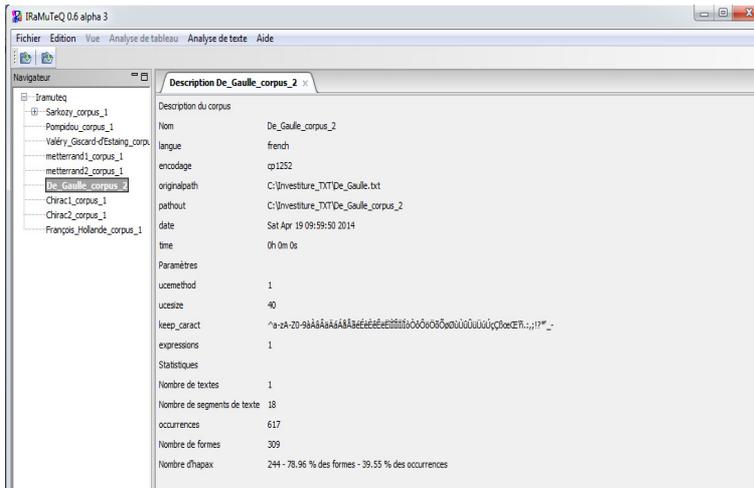


Figure 1. Interface du logiciel Iramuteq / Statistiques lexicales dans le discours de Charles de Gaulle

Dans un premier temps, nous nous sommes servi du logiciel Iramuteq dans la présentation de statistiques lexicales. Nous les résumons dans le tableau suivant :

Descriptions	Statistiques
Nom de l'auteur	Charles de Gaulle
Nombre de texte	1
Nombre de segments de texte	18
Occurrences	617
Formes	309
Nombre d'hapax	244
Hapax / formes	78,96 %
Hapax / occurrences	39,55 %

Tableau 1. Statistiques dans le discours de Charles de Gaulle

Ce qui nous intéresse le plus dans ce tableau c'est le pourcentage Hapax / occurrences. Ce pourcentage nous permet d'avoir une idée sur la richesse lexicale au niveau du vocabulaire de l'intervenant politique. Plus le taux est élevé, plus le discours est riche. Nous allons établir des comparaisons entre les différents discours à la fin de ce point, c'est-à-dire après avoir présenté toutes les

statistiques obtenues. Le logiciel met en évidence, dans l'une de ses fonctionnalités⁹, la fréquence des mots :

forme	eff
français	6
france	6
communauté	5
république	4
président	4
intérêt	4
grand	3
destin	3
passer	3
national	3

Figure 2. Fréquence des mots dans le discours de Charles de Gaulle

Comme le montre la figure 2, la fréquence des mots est comme suit : français (6)¹⁰, France (6), communauté (5), république (4), président (4), intérêt (4), grand (3), destin (3), passer (3) et enfin national (3). Cette figure nous montre les thèmes les plus répandus dans les discours, et qui apparaissent quelque part récurrents mais avec une certaine différence au niveau de leurs fréquences.

Cas 2 : discours de Georges Pompidou, prononcé en 1969.

Les statistiques sont résumées dans le tableau suivant :

Descriptions	Statistiques
Nom de l'auteur	Pompidou
Nombre de texte	1
Nombre de segments de texte	7
Occurrences	249
Formes	144
Nombre d'hapax	107
Hapax / formes	74,31 %
Hapax / occurrences	42,91 %

Tableau 2. Statistiques dans le discours de Pompidou

Le logiciel a également fait sortir la fréquence lexicale comme suit : République (4), France (3) et enfin Français (3). Nous avons procédé de cette manière avec une application à tous les discours d'investiture. Ainsi, sommes-nous arrivé à dégager d'importantes interprétations, résumées dans corollaire 1.

Corollaire 1 :

Ce premier logiciel nous a été d'un grand apport notamment en ce qui concerne la prise de connaissance d'importantes statistiques lexicales dans les discours d'investiture de tous les présidents de la 5ème République française. Nous avons pu également dévoiler la fréquence lexicale des mots dans les textes de ces discours, ce qui nous a permis d'avoir une idée même minime sur les thèmes les plus traités ainsi que l'importance accordée par les Chefs d'Etat à certaines lexies par rapport à d'autres dans leurs discours. Quoique traités et présentés séparément, les discours d'investiture partagent visiblement les mêmes champs lexical et sémantique. Toutefois, nous avons remarqué que certains présidents ont introduit de nouveaux concepts, des termes les distinguant des autres. La longueur des discours est, elle aussi, à constater : à travers ces neuf discours, l'on peut dire de ce dernier point de vue, qu'on assiste à une évolution au niveau de la langue et du langage (textes plus longs, plus riches, plus détaillés thématiquement), par contre d'un point de vue stylistique, les discours les plus récents se présentent comme étant les moins travaillés.

Après avoir établi une comparaison lexicale entre les discours, et confronté les différents tableaux susmentionnés, trois points essentiels ont été retenus¹¹ :

- a) Le discours de Nicolas Sarkozy paraît le plus pauvre au niveau du lexique. Cette pauvreté lexicale a été déduite d'après le taux Hapax / occurrences, qui se présente comme le moins élevé (23,76%).
- b) La fréquence des thèmes nous a révélé des répétitions inutiles et insignifiantes de lexies (ou occurrences) dans le discours de Sarkozy.
- c) A été également constatée la longueur des textes des discours présidentiels : les discours les plus récents sont les plus longs. Un tel point pourrait entretenir des liens avec l'évolution du lexique et de la langue [du] politique, toutefois ceci reste invérifiable à ce niveau.

3.2.2 Logiciel 2: Lexico 3

Comme les concepteurs du logiciel l'ont déclaré, Lexico 3 permet de « garder la maîtrise sur l'ensemble des processus lexicométriques

depuis la segmentation initiale jusqu'à l'édition des résultats finaux » (Lamal et ali., 2003 : 4). Lexico 3 nous permet de visualiser la fréquence lexicale des mots dans les textes des discours analysés. Il nous facilite également la tâche de faire des comparaisons par variables (soit par variable auteur soit par variable année).

Résultats et lectures d'après le logiciel Lexico 3 :

Contrairement à ce qui a été schématisé ci-dessus par le logiciel Iramuteq, Lexico 3 présente intégralement les statistiques obtenues. Ici, nous avons pris soin d'établir des comparaisons essentiellement entre les différentes formules d'adresse relevées dans les discours présidentiels. Nous signalons qu'avant d'avoir une exécution correcte du programme du logiciel Lexico 3, tout un travail de codage et de formatage des textes composant notre corpus a été préalablement établi, d'où chaque discours devait être défini par deux variables : année et auteur. Nous nous sommes servi de ce dernier logiciel pour lire comparativement les formules d'adresse dans les discours d'investiture des Présidents de la République française.

Une fois exécutée, l'interface du logiciel Lexico 3 s'affiche comme suit :

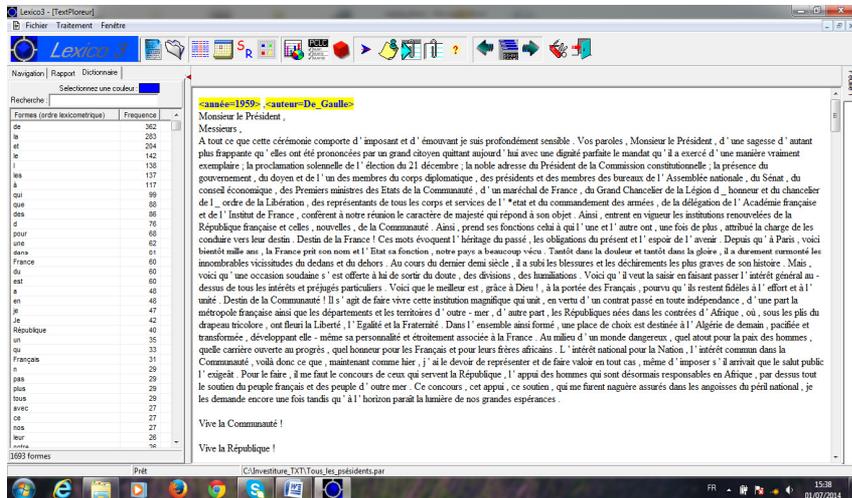


Figure 3. Interface du logiciel Lexico 3.

Avant d'établir une comparaison entre les discours traités,

nous tenons d'abord à éclairer l'implication de l'énonciataire dans ces produits discursifs des hommes politiques. En d'autres termes, nous essayons de répondre à la question : par quels moyens – surtout lexicaux – l'homme politique (le Président dans notre cas) est-il parvenu à désigner et à impliquer son interlocuteur dans le discours d'investiture en général, et spécifiquement dans les formules d'adresse ?

En effet, nous avons pu dégager deux manières :

- **Implication directe** : c'est dans le cas où l'énonciateur fait directement appel soit à des pronoms personnels désignant l'interlocuteur (vous), soit à des mots représentant le statut de ce dernier (Françaises, Français...). A titre d'exemple, la deuxième personne du pluriel « vous », attestée dans l'intégralité des discours soumis à l'analyse, a été visualisée par le logiciel Lexico 3 comme suit :

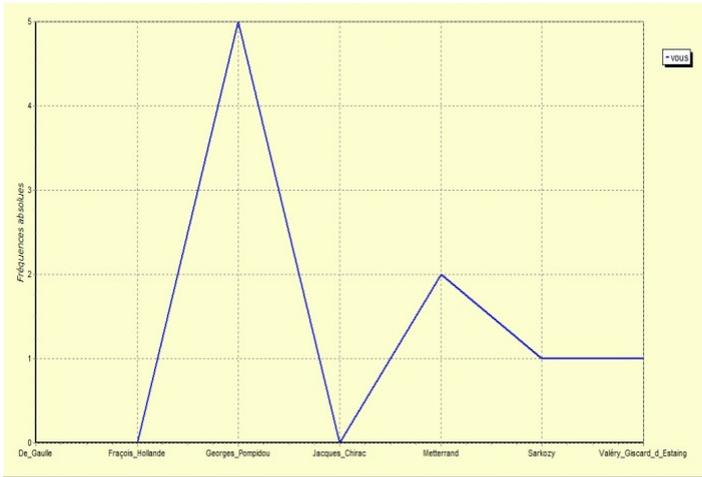


Figure 4. Le « vous » dans les discours d'investiture.

Ce graphe, établi après avoir interrogé le logiciel, donne une indication d'abord sur la fréquence de la forme « vous » dans l'ensemble des discours d'investiture (apparaissant 9 fois) ainsi que sa répartition chez les président (donnés par ordre alphabétique). Cette personne (vous) apparaît donc 5 fois chez Georges Pompidou, 2 fois chez Mitterrand, une seule fois chez Sarkozy alors que chez les autres, elle est carrément absente.

Nous pouvons encore visualiser d'autres formes renvoyant toujours à l'énonciataire, comme : votre, vos...

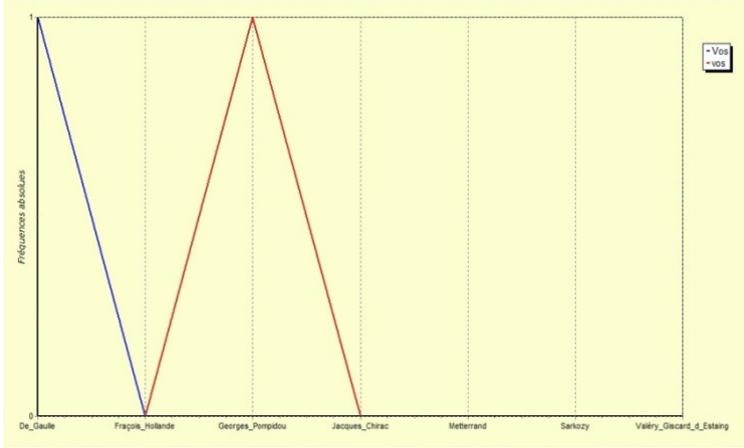


Figure 5. « Vos » dans les discours d'investiture.

Ce graphe représente la fréquence de l'adjectif possessif « vos », et qui apparaît deux fois seulement dans l'ensemble des discours d'investiture des Présidents de la 5^{ème} République (une fois chez De Gaulle et une autre chez Pompidou).

Implication indirecte : c'est dans le cas où l'énonciateur politique fait appel à des formes lexicales renvoyant à son public. Nous donnons quelques exemples (spécifiquement dans les formules d'adresse) : Mesdames, Messieurs, Monsieur X, Madame Y.... La fréquence de ces termes a été répartie dans notre corpus dans le schéma suivant :

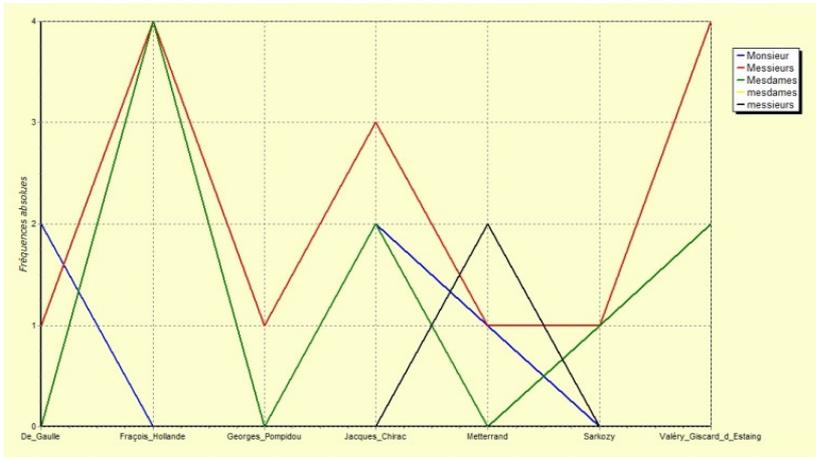


Figure 6. « Messieurs », « Mesdames » et « Monsieur » dans les discours d'investiture.

La figure 6 représente les fréquences absolues du titre « Monsieur » ainsi que ses dérivés relevés dans le corpus traité. On constate, à titre d'exemple, le taux élevé de l'usage des formes « Messieurs » et « Mesdames » chez Hollande (4 fois) par rapport aux autres présidents.

Nous terminons nos présentations par voir si les termes Français, citoyen et peuple sont présents dans les textes présidentiels, cette fois-ci nous avons recommandé au logiciel Lexico 3 de visualiser leurs fréquences chronologiquement :



Figure 7. « Français », « citoyen » et « peuple » dans les discours d'investiture.

Nous avons voulu démontrer à travers ce choix spécifique des termes de Français, citoyen et peuple le taux de l'implication indirecte de l'allocutaire par l'énonciateur politique. Il s'est avéré que cette implication est plus ou moins importante dans les discours les plus récents, à savoir en 2002 (Chirac) et 2007 (Sarkozy).

Corollaire 2 :

Nous avons interrogé notre logiciel Lexico 3 pour finalité d'établir des comparaisons entre les différents discours d'investiture en général, et spécifiquement dans les choix lexicaux présidentiels de certaines formes désignant leurs allocutaires. Les hommes politiques ont tous cherché à faire adhérer l'énonciataire d'une manière beaucoup plus indirecte. Cette manière consiste, comme nous l'avons déjà signalé, à faire appel à des formes lexicales qui renvoient d'une manière ou d'une autre au public et à son statut, à ses valeurs et/ou à ses positionnements à l'intérieur du produit discursif énoncé. La tâche de comparer et de contraster les discours – ceux pris dans cet article du moins – nous a permis de révéler d'importantes lectures analytiques : l'implication de l'allocutaire se voit identique chez tous les présidents mais avec une fréquence qui varie des uns aux autres. De nature indirecte, la référence au public visé se fait par le recours à maintes qualifications sociopolitiques, entre autres : peuple, citoyens, patriotes....

Conclusion :

Nos dimensions de traitement du discours politique français d'investiture ont été, dans cet article, d'ordre strictement lexical, à travers lequel nous avons voulu jeter un regard du point de vue de l'analyse du discours et de la lexicométrie sur l'aspect structurel des formules d'adresse. Nous sommes parti d'une interrogation consistant à décrire le positionnement de l'homme politique dans son discours ainsi que la manière par laquelle il tente de désigner son allocutaire. Nous nous sommes également interrogé sur les valeurs sociopolitiques et socioculturelles transmises par les concepteurs de ces produits énonciatifs. Pour ce faire, nous avons fait appel à deux logiciels potentiels en lexicométrie (Iramuteq et Lexico 3) afin de nous débarrasser du comptage et du traitement manuels des données

recueillies. Le dépouillement lexical à lui seul ne pourrait pas apporter des réponses convaincantes à nos interrogations de départ, mais quelques points ont, quand-même, été retenus. L'interlocuteur (ou le public) a été impliqué dans la totalité des discours décrits de deux manières directe et indirecte. C'est une sorte de prise en charge de l'énonciataire en lui attribuant différentes qualifications que ce soit syntaxiques (faire appel aux pronoms, aux phrases injonctives...) ou lexicales (usage des formes renvoyant aux destinataires). De même, il nous a été révélé que le choix des formules d'adresse dépend essentiellement de trois facteurs importants : l'homme politique (le président dans notre cas), la thématique du discours (la prise officielle de la fonction suprême dans l'Etat) et enfin les conditions de productions du discours lui-même qualifiées comme étant particulières.

Références et notes bibliographiques

- CHAROLLES M., FISHER S. et JAYEZ J. 1990, Le Discours : Représentations et Interprétations. PUN. NANCY.
- Charaudeau P. et Maingueneau D., (dir.). 2002, Dictionnaire d'Analyse du Discours, Paris, Le Seuil.
- Demlas V. 2010, Le politique dans le médiatique. Etude de l'intervention de Nicolas Sarkozy dans l'émission télévisée de la campagne présidentielle de 2007 J'ai une question à vous poser, [Thèse de doctorat sous la dir. du Pr Collette Feuillard], Université de Paris 5, Paris.
- LOUBERE L. et RATINAUD P. 2014, « Documentation IRaMuTeQ 0.6 alpha 3 version 0.1 », [disponible sur <http://www.iramuteq.org>], consulté en février 2014.
- LAMAL C. et alii., 2003, Lexico 3 : outils de statistique lexicale, Paris : université de la Sorbonne nouvelle. [Disponible sur : www.tal.univ-paris3.fr/lexico/manuel3.htm]
- Maingueneau D. 1976, Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Paris, Hachette.
- Maingueneau D. 1991, L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive, Paris, Hachette Université, 268 p.
- MAYAFFRE D. 2012, Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure du discours 2007-2012, Sciences Po Les Presses, Condé-sur-Noireau.
- Provost-Chauveau G. 1971, « Problèmes théoriques et méthodiques en analyse du discours », dans Langue française, vol. 9, n°1, [Disponible sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1971_num_9_1_5568]
- SARFATI G-E, 1997 [réédit. en 2001], Éléments d'analyse du discours, Paris, Nathan/VUEF, collection

Notes :

1 Dictionnaire d'Analyse du Discours de Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau, publié en 2002.

2 Essentiellement d'après l'ouvrage de l'auteur Analyse automatique du discours, 1969, Paris, Dunod, 139 p et son article avec Fuchs Catherine, « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours » dans Langages, n° 37 p. 7-80

3 Nous invitons le lecteur à (re)voir les travaux de Saussure (Ferdinand De), essentiellement Cours de Linguistique Générale, (1995), Paris, p 25.

4 Etant donné que Mitterrand et Chirac ont tous deux gouverné deux mandats de suite.

5 LOUBERE Lucie et RATINAUD Pierre, 2014, « Documentation IRaMuTeQ 0.6 alpha 3 version 0.1 », <http://www.iramuteq.org> , consulté en février 2014.

6 Les segments de texte sont construits à partir d'un critère de taille et de ponctuation. Iramuteq cherche le meilleur ratio taille/ponctuation (par ordre de priorité, les ".", "?", "!" en premier, puis en second ";" et les ":" en troisième la virgule et en dernier l'espace). L'objectif est d'avoir des segments de tailles homogènes en respectant le plus possible la structure du langage.

7 Nombre d'occurrences : c'est le nombre total de mots contenus dans le corpus.

8 L'hapax (ou apax) représente une forme n'apparaissant qu'une seule fois dans un texte (un corpus)

9 Nous avons fait appel à la fonction « nuage de mots » dans la barre d'outils « analyse de texte » du logiciel.

10 Le chiffre mis entre parenthèses indique la fréquence du mot dans le texte du discours analysé.

11 Nous tenons à avertir les lecteurs que ces résultats présentés sont exclusifs à notre corpus d'étude et donc ne pourraient en aucun moment être généralisés sur l'ensemble des discours présidentiels sous la 5^{ème} République française.